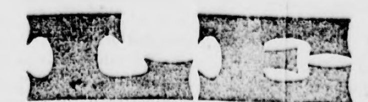
AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. No. 1



LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI 2 SEPTEMBRE, 1880

AVIS IMPORANT AUX Voyageurs et Freteurs.

—o—

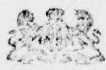
TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS-VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recoude de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m



Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880. 17-f

De Grands Avantages SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH, St Boniface

Des échantillons peuvent être vus au magasin de M. Joseph Lariviere [illegible] Tache et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 4f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

Etoffes à Robe, Jupons Blanc, Jupes en Dentelle et de Soie, Collets de Dentelle, Parasols, etc., etc., etc., et aussi une grande quantité de coupons de toutes sortes.

N. B.---Nous avons toujours en mains le célèbre Fil de CLARK, M. E. Q. Marque de commerce, L'Elephant.

Stobart, Eden & Cie

29 Juillet, 1880 –12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce une remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête aux rhumes à la toux, maux de gorge, [illegible] crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est [illegible] estimé où l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des [illegible] nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et des témoignages de satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement [illegible] chez tous les marchands de remèdes.

[illegible] et s'en servent [illegible] ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix [illegible] 25 centins la bouteille.

A VENDRE CHEZ

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C.

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

Successeurs de W. H. DISBROWE.

Ouvriront au commencement de Fevrier à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grainiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.



CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

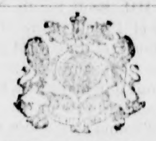
SOUMISSIONS POUR MATERIEL ROULANT.

La date pour la réception des soumissions pour la fourniture du materiel roulant du chemin de Fer Pacifique Canadien durant une periode de quatre années, est prolongée jusqu'au deuxième jour d'août.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 23 Juin 1880. 5 f



SOUMISSIONS.

DES Soumissions seront reçues par le soussigné pour l'approvition alimentaire de la Prison de la Province jusqu'au Premier jour d'Aout prochain à midi pour les articles suivants :

Fèves cueillies à la main.
Thé noir.
Huile de charbon (la meilleure.)
Savon par boite.
Pain.
Bœuf.

Des échantillons devront accompagner la soumission et tous les articles devront être livrés sur demande.

COLIN INKSTER, Sheriff

Winnipeg 15 Juillet 1880.

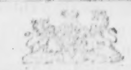
APPLICATION POUR Transport de Licence.

—o—

Winnipeg—J. KEITH ; St. Boniface—MICHAEL FOGARTY.

JOHN FRASER, P. C. L.

Winnipeg, 29 Juillet, 1880. 2f



DEPARTEMENT Des Travaux Publics. AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à Winnipeg jusqu'à mardi le dixième jour d'Août pour la construction de deux ponts, dont l'un à St. Norbert sur la Rivière Salle, dans la Municipalité de Cartier, l'autre sur la rivière à St. Joe dans la Municipalité d'Emerson. Il sera également reçues des soumissions pour faire les réparations nécessaires au Pont de la rivière aux Prunes dans la paroisse de St. Jean Baptiste dans la Municipalité de Morris. Les plans et devis peuvent être vus au Bureau des travaux Publics en aucun temps après le vingt [illegible] jour de Juillet courant.

C. P. BROWN. Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 1er Juillet 1880. 2f.



CONTRAT DE MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maitre General des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi

Vendredi, le 27 Aout,

sur le pied d'un contrat pour l'année pour le transport une fois par semaine de la Malle entre les endroits suivants, à partir du PREMIER OCTOBRE PROCHAIN, savoir, entre

Archibald	et	Lorne,
Beaconsfield	"	Calf Mountain,
Blythfield	"	Headingly,
Gladstone	"	Richmond,
Grand Valley	"	Rapid City,
Mountain City	"	Crystal City,
Mountain City	"	Thornhill.

On peut avoir des imprimés contenant les renseignements quant aux conditions des contrats ci-dessus, ainsi que des formules de soumissions aux Bureaux de Poste aux extrémites de chaque route ou à Winnipeg.

J. DEWE, Inspecteur Général des P. de P.

Bureau de l'Inspecteur Général,
Ottawa, 20 juillet, 1880. 5f



DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.

OTTAWA, 25 JUIN, 1880

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par ordre en Conseil du 19 juin 1880, il a plu à Son Excellence le Gouverneur General de révoquer la 7e clause de l'Ordre en Conseil du 24 Octobre 1879 au sujet de la vente des terres sur 110 milles de chaque côté du chemin de fer Pacifique Canadien, et d'ordonner que les *Scrips* en circulation de même que ceux qui pourront être émis, seront pris au pair en paiement des terres de chemin de fer et de preemption suivant la loi. Les *Scrips* en question sont les suivants :

1o. Permis d'engagement Militaire.
2o. " " " dans la Police.
3o. Scrips donnés aux chefs de familles Metis.
4o. Scrips donnés aux aux anciens colons
5o. Scrips donnés en commutatiton des droits de Commune et de foin dans Manitoba.
6o. Scrips émis en paiment de réclamations contre les terres de la Puissance.

J. S. DENNIS, Député Ministre de l'Intérieur.

LINDSAY RUSSELL, Arpenteur Général.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,

SOLLICITEUR,

PROCUREUR ET

NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.



LE "METIS."

Jeudi, 2 Septembre, 1880.

OU M. SCOTT OU M. SMITH.

La lutte est engagée et les deux tis la mènent vivement. Chaque r amène son assemblée. Jeudi nier était l'entrée en campagne; Scott avait salle comble à l'Hôtel Ville, et tour à tour MM. Scott. yal. Norquay, Woodworth Hag- t et Bathgate ont adressé la pa- en anglais à un auditoire en- usiaste. Mais les discours ne pas une élection, car M. Smith lundi dernier pareille salle, pa- enthousiasme.

endredi, c'était au tour de St iface, et l'assemblée présidée par réfet du Comté, M. Royal, a tré beaucoup de sympathies M. Scott. Les Hon. MM. Girard Royal, MM. LaRivière, L. A. l'homme, Scott et Woodworth parlé, et le député de St Boni- a fait les questions suivantes ndidat sur sa future conduite ique en Parlement, s'il est élu :

Pouvez-vous promettre aux eurs de vous occuper active- des réclamations des colons ns et nouveaux établis sur la re Rouge, de façon à ce qu'ils traités avec justice et avec la libéralité possible par le ernement du Canada

Pouvez-vous promettre aux urs de prendre en mains la des réclames métis et de faire otre possible pour que justice ndue à chacun.

Pouvez-vous vous engager à continuer et respecter tous les garantis par l'Acte de l'Amé du Nord et garantis par l'Acte nitoba à la population catho- et de langue française ?

Pouvez-vous promettre de vous sser activement à faire régler n sens favorable les réclama- ctuellement pendantes devant vernement canadien de la So- Colonisation de Manitoba ?

Pouvez-vous vous engager à r activement à la construc- pont entre l'Avenue Proven- Broadway, soit en aidant la on d'une loi d'incorporation ière à cet effat, soit autre

l'opinion commune que si M. t élu, St. Boniface aura le ndisque s'il est battu, l'affaire voyée aux calendes grecques. dant, la politique de notre canadien est toute entière s autres questions faites ott ; et si notre parti perd lle les mauvais traite- et les injustices systé- dont nos compatrio- té et sont encore en ce mo victime depuis 1870 de la principaux employés du Dé- t de l'Intérieur en seront causes les plus effectives.

ecteurs de St Boniface, il y s, ont donné un vote de sance à celui des deux can- i avait fait obtenir justice compatriotes du township on leur demende aujour- vote de parti en faveur de qui s'est montré notre ami ns toutes nos luttes loca

nt pas rendre Sir John ni nement conservateur res- de la politique odieuse et anti-canadienne-française de MM. Dennis et Cie, les rois du Département de l'Intérieur : trop de grandes questions absorbent leurs moments. La politique générale est leur fait, et certes le pays entier les acclame et les loue de leur génie, de leurs lumières et de leur profonde habileté.

En élisant M. Scott, nous protestons contre le fanatisme de Dennis et Cie ; mais aussi nous prenons les meilleurs moyens d'obtenir une justice qui viendra, soyons en sûrs.

En élisant M. Smith nous prenons au contraire les meilleurs moyens de perpétuer le règne de Dennis et Cie, car M. Smith étant l'adversaire de Sir John et du gouvernement ne pourra rien pour nous faire rendre justice.

Là est toute la question.

M. Scott s'est engagé positivement à St. Boniface à unir ses efforts à ceux de l'Hon. M. Royal, à s'unir avec l'Hon. Girard afin de travailler à obtenir le redressement des griefs de la population de langue française de Manitoba, canadiens et Métis ; il tiendra sa parole.

C'est donc notre devoir à tous de nous rallier autour de M. Scott et de lui donner notre vote en masse. C'est par là que nous reconnaîtrons les vrais amis des canadiens, c'est à ce signe que nous prouverons la sincérité de notre patriotisme.

Il y a eu mardi soir une assemblée à Kildonan où M. Scott a remporté une véritable victoire.

L'assemblée d'hier soir à St. Charles a été des plus favorables à M. Scott. MM. Scott, Smith, Norquay, Murray et Prud'homme en ont été les orateurs, et il nous est permis de dire que nos amis de St. Charles donneront une majorité à notre parti qui est aussi le leur.

M. Prud'homme a été très-applaudi, et les électeurs ont écouté avec la plus religieuse attention la parole éloquente et convaincue de ce nouvel ami de notre cause. M. Prud'homme a comparé les services rendus à notre parti par M. Smith et ceux rendus par M. Scott ; il a montré dans M. Smith un homme qui ne demeure pas ici, qui n'y vient voir les électeurs que tous les deux ou quatre ans, qui n'a aucun intérêt de commun avec nous, qui n'a jamais rien fait pour la cause canadienne et métisse et qui ne fera jamais rien, quelles que soient ses bonnes intentions.

M. Scott, au contraire, a fait la lutte pour nous dans la chambre locale et ailleurs ; il demeure à Winnipeg ; ses intérêts sont les nôtres ; il verra ses électeurs aussi souvent qu'on le désirera ; il s'est engagé solennellement à seconder les efforts de nos chefs, et sa réputation et les amis qu'il possède à Ottawa dans le gouvernement et ailleurs nous donnerons un allié constant, sûr et puissant. M. Smith lui-même a félicité M. Prud'homme après ce discours qui a produit un très bon effet.

Nous regrettons d'apprendre que M. Murray s'est détaché de notre cause, et s'est rallié à M. Smith : cependant, nos amis de St. Charles, tout en restant dévoués à M. Murray, ne le suivront pas, nous l'espérons, dans ce coup de tête malheureux. Une élection des Communes n'est pas une élection de la Législature locale, et M. Scott, pour tout homme sérieux et connaissant, est le seul candidat actuel qui se recommande à nos suffrages.

Nous fesons appel à nos amis pour s'organiser de suite afin d'être prêts pour l'élection qui aura lieu de demain en huit, vendredi le 10 courant.

LE COMTÉ DE SELKIRK.

Nous empruntons au *Courrier de Montréal* la lettre suivante qu'il a reçue de Manitoba. La situation politique du groupe canadien de langue française dans notre Province y est apprécié avec une grande exactitude, et on sera frappé de la précision avec laquelle le correspondant examine la cause des désunions affligeantes qui mettent en danger l'élection du candidat conservateur dans Selkirk.

"La grande question du jour est l'élection du comté de Selkirk, qui doit avoir lieu au commencement de septembre.

"On a épuisé toutes les influences mis en jeu toutes les manœuvres politiques pour faire accepter un candidat par la convention conservatrice qui a siégé pendant plus de 15 jours. Toutes les tentatives de concentrer les forces du parti sur un seul candidat ont échoué, et après une douzaine de séances orageuses la convention s'est ajournée sans rien décider. Les délégués Canadiens Français ont été cajolés par toutes les fractions anglaises de la convention, qui se disputaient leur vote pour faire mousser le candidat de leur choix.

"La réponse de nos compatriotes a été ce qu'elle devait être. Nous sommes la minorité, disent ils, faites votre choix et le candidat heureux recevra notre appui, à la condition qu'il ne soit pas francophobe. En effet, les délégués Canadiens-Français comprenant qu'ils n'avaient pas le droit d'imposer un candidat de leur choix ont donné là un exemple de libéralité et de l'esprit de justice qui les anime, que nous aimerions à trouver plus souvent chez nos concitoyens d'origine anglaise.

"Tout en regrettant ce malentendu dans notre camp, il ne serait peut-être pas hors de propos de faire connaître la cause de la désunion qui règne parmi les conservateurs anglais du comté de Selkirk. Il n'y a pas dans cette Province comme dans le reste de la Puissance, deux parties politiques opposés, les libéraux et les conservateurs.

"C'est ainsi que dans la législatulocale, tous les députés sont conservateurs ou affectent de l'être.

"Pourquoi, se demandera-t-on, un état de choses aussi étrange. La raison est facile à trouver et les Anglais ne se cachent pas de le dire à haute voix, c'est qu'il craignent qu'en se divisant le députés français n'acquièrent trop d'influence dans la Chambre et ne gouvernent la Province.

"Le fanatisme leur tient lieu de principes et les réunit autour du même drapeau. Aussi rien de plus insipide que les débats de la chambre locale. Tous les députés anglais veulent penser comme le gouvernement et marchent comme une phalange compacte dans la crainte chimérique qu'en se divisant en deux partis la députation française ne puisse acquérir trop d'influence. Est ce assez étroit ?

"Toujours mûs par les mêmes sentiments de défiance contre nous, ils intriguent de toutes manières pour compromettre les délégués français et se jeter ensuite dans les bras d'un autre candidat.

"Leur but avoué est d'envoyer à Ottawa un Député qui serait bien disposé à ne pas travailler de concert avec l.Hon. M. Royal, le seul député Français que nous ayons aux Communes. Mais les voilà aujourd'hui pris dans leurs propres filets. La discorde s'est mise parmi eux, discorde qui menace de s'éterniser et qui est d'autant plus dangereuse qu'elle est alimentée par les personnalités et les basses jalousies.

"Pas de principes en jeu. Ils ont voulu tous s'entendre pour détruire ce qu'ils appellent dans leur fanatisme aveugle la prépondérance Française et les voilà morcelés en autant de castes qu'il y a de têtes. C'est la répétition de l'histoire de Babel accompagnée d'une punition analogué.

"Les ministres provinciaux ont voulu intervenir. Personne n'a paru s'en apercevoir. Les esprits ont continué de s'aigrir et les candidats à abonder. Les délégués Français ont conservé cette attitude franche, loyale et généreuse qu'il avaient prise tout d'abord.

"Ils ont voulu s'unir pour nous écraser ; ils recueillent maintenant les fruits amers de cette alliance hétérogène.

"Nous les regardons patauger dans l'ornière où ils se sont enfoncés. Ils ne veulent qu'un parti sans autre politique que l'exclusion des nôtres ; nous les avons avertis dans le temps que cette politique malsaine n'engendrerait rien de bon pour eux comme pour nous. Qu'ils jettent un regard autour d'eux et à eux de dire si nous leur avons prédit la vérité.

"Au lieu de deux partis travaillant à faire triompher des idées, ils ont huit à dix cercles qui complottent, se remuent dans l'ombre et n'ont d'autre but que d'assouvir leurs désirs ambitieux. C'est une guerre entre conservateurs qui n'ont rien de commun entre eux que les soupçons injurieux qu'ils conservent à l'égard de la nationalité française.

"Composé de tels hommes, un parti s'affaiblit et se désorganise en peu de temps.

"La conclusion de tout ceci, c'est que les Anglais de Manitoba sont conservateurs tant qu'ils y trouvent leur compte ; mais lorsqu'il s'agit de désintéressement et de sacrifier leur ambition personnelle dans l'intérêt du parti auquel ils se disent tant attachés, ils n'hésitent pas un seul instant à faire passer leur intérêt personnel avant celui du parti.

"C'est dans l'ordre des choses. Des hommes sans conviction politique peuvent bien s'entendre pour opprimer, mais quant il s'agit de faire le partage entr'eux le souffle des mauvaises passions précipite, les uns contre les autres, ces mêmes hommes qui la veille se donnaient le baiser de paix.

"L'élément français était prêt à donner un appui cordial au capitaine Scott qui a eu la majorité des votes de le convention, car son passé politique dans la chambre locale le recommande à la population Française dont il s'est montré l'ami assez fidèle.

"Il était prêt encore à accepter M. Davis, qui s'est montré juste envers nous lorsqu'il était premier ministre de la Province.

"Tous deux ont paru un instant réunir aussi le suffrage de nos concitoyens anglais, mais ces derniers, aèprs avoir fait la cour à tous deux, semblent maintenant indécis ou indifférents. Comme c'est plutôt leur affaire que la nôtre, nous nous abstenons pour le moment d'épouser définitivement aucun des candidats. L'avenir saura dire si notre conduite a été sage et prudente.

La dépêche suivante, relative aux négociations du Pacifique, a été transmise de Londres samedi :

"Les arrangements du syndicat avec les terres du Nord Oust pour base de l'entreprise, se poursuivent de la manière la plus satisfaisante. Il est presque inutile de dire que le réglement des détails implique un labeur considérable, mais les capitalistes anglais et les ministres travaillent ensemble très harmonieusement et les dispositions finales seront probament réglées dans quelques jours. Au point où en sont les négociations, cependant, il serait imprudent de révéler la nature des conditions, mais on peut affirmer on toute sûreté que les intérêts canadiens ne souffriront pas entre les mains du premier ministre, avec lequel les membres du syndicat agissent le plus libéralement."

Nous lisons dans la *Gazette de Joliette* :

Nous apprenons que M. G. Leprohon et les deux cents hommes qu'il a amenés avec lui sont arrivés sains et sauf le 10 du courant à Winnipeg. "Le choix des hommes a été très heureux, dit le *Métis*, et nous l'en félicitons."

Un des travailleurs M. Ar. Costeleau, parti de cette ville avec M. Leprohon, a écrit mardi à son frère, M S. Costeleau, épicier de Joliette, que le voyage de Montréal à Winnipeg a été très heureux. M. A. Costeleau est très satisfait de sa position et dit que l'ouvrage ne manque pas, que les gages sont bien payés et qu'il y a de l'avenir pour ceux qui désirent s'établir dans la province de Manitoba.

Nous sommes vraiment très satisfaits d'apprendre ces nouvelles et de les communiquer au public. Ce n'est pas, bien entendu, que nous désirions voir nos travailleurs pour l'Ouest ; mais en tout cas, il est satisfaisant pour tous de savoir que ceux qui y sont ou qui y iront sont établis ou peuvent s'établir avantageusement.

En économisant, tous ces jeunes gens peuvent mettre de côté $1 par jour, de sorte que dans quelques années, touts pourront se placer à la tête de bons établissements agricoles ou retourner dans leurs foyers avec une bourse assez bien garni

M. George Leprohon est un bon recruteur d'hommes, de travailleurs Mais personne ne savait qu'il avait aussi des cadres pour le beau sexe. C'est pourtant le cas. En effet M. Leprohon est parti de Joliette avec l'une des demoiselles les plus charmantes, par la beauté et par l'esprit, Delle C. Turgeon. Celle ci était en même temps accompagnée de son frère, M. Swibert Turgeon, qui devait, le lendemain de leur arrivée, lui servir de père et de témoin dans son mariage avec M. Têtu, agent d'immigration. En effet le onze du courant, le Révd. M. Mercil bénissait l'union de M. Jean E. Têtu avec Delle Carmina Turgeon, fille de L. P. H. Turgeon, Ecr., de Joliette.

Pour le coup, personne ne contestera plus les qualifications d'agent d'immigration à M Têtu qui réussit à faire venir dans son territoire d'aussi charmante fille d'Eve. En attendant nous offrons aux jeunes époux nos plus sincères souhaits de bonheur.

MGR. GRANDIN A CUMBERLAND.

Notre correspondant nous écrit de Fort Cumberland à la date du 13 août :

Le vingt-deux du mois de juillet restera une journée à jamais mémorable dans les fastes de la mission St Joseph, et pour nous un de ces relais que la Providence aime à ménager sur le chemin de la vie; et, si de ces précieux et trop courts instants comme de toutes les choses humaines, il n'en reste qu'un souve-

nir, ce souvenir au moins sera fécond dans le cœur de ceux qui étaient présents.

Mgr. Grandin s'était fait annoncer du quinze au trente et un juillet, et dès que la population catholique du Cumberland apprit cette bonne nouvelle tous, grands et petits, riches et pauvres, se mirent à l'œuvre pour fêter dignement le vénéré prélat. Tous tenaient à lui donner un témoignage de leur foi, de leur profonde sympathie et de leur pieux respect. Je me suis borné, me disait le R. P. Paquette, à faire connaître la visite de Mgr., mais je n'ai eu le mérite ni de la direction ni de l'exécution. En effet une famille généreuse s'était chargée des frais et des soins de la décoration de la mission et de la chapelle. Mr. Bélanger avait même offert à Sa Grandeur une complète hospitalité—le Rév. Péré me disait aussi : "Après avoir éprouvé les émotions d'une grande admiration pour une belle chose, il ne me reste qu'à rendre des actions de grâces à Dieu et à conserver un profond sentiment de reconnaissance envers ces âmes généreuses et dévouées."

A cinq cents mètres de la mission se dressait un arc de triomphe où on lisait ces mots : *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur), cri du cœur, expression vraie des sentiments qui animaient cette population chrétienne. Tout le passage avoit été transformé en une superbe avenue bordée d'arbres et de colonnes reliées entre elles par des arcs de triomphe, ouvrage du Frère Riquet.

A l'heure fixée pour la réception, le Rév. P. Paquette, en charge de la mission et les RR. PP. Bonald et Lecoq auxquels s'étaient joints tous les catholiques se dirigèrent vers le lieu où Sa Grandeur était attendue : bientôt Elle apparut et les cérémonies prescrites par le pontifical étant terminées, Mgr. se plaça sous un gracieux dais improvisé par deux dames du fort, la procession se dirigea immédiatement vers l'église, tranquillement d'abord, mais peu à peu il fallut accélérer le pas sous l'aiguillon des moustiques qui n'avaient de respect pour personne. À la suite de la croix marchaient les enfants, puis les femmes ; les hommes venaient ensuite marchant de chaque côté du dais, et depuis l'arrivée de Mgr. ils n'avaient cessé de témoigner leur joie par de nombreux coups de fusil. Sur tout le parcours, les fidèles unis s'inclinaient respectueusement sous les bénédictions multipliées de leur premier pasteur. C'était un beau et magnifique spectacle que de voir cette marche triomphale du représentant de Jésus-Christ : tous admirait l'air de bonté qui paraissait sur tout son extérieur.

Arrivés à la chapelle dont l'intérieur était orné avec un goût exquis, le Rév. P. Paquette adressa une courte allocution à Mgr., il lui retraça les humbles commencements de la mission, lui parla de ses espérances et puis il termina en le priant de bien vouloir bien bénir ceux qui lui était confiés. Sa Grandeur remercia le Rév. P. Paquette et prononça de ces bonnes paroles dont Elle a le secret, se réjouissant de tout le bien opéré. Elle épancha largement les sentiments dont son cœur était rempli à la vue de toutes ces choses que la foi et l'amour de la population avaient faites pour honorer sa venue ; Elle remercia les habitants de la part que chacun avait prise dans cette solennité et exprima sa reconnaissance à Madame et à M. Bélanger pour les soins délicats qu'ils ne cessent de témoigner à ses prêtres. Après cette chaleureuse allocution, Sa Grandeur donna à la foule inclinée une première solennelle bénédiction qui impressionna tous les assistants. Cette journée se termina par le salut du Très-Saint Sacrement après quoi chacun reprit le chemin de sa demeure. Quelles étaient les impressions de la foule ? Il était facile de le comprendre ; tous voyaient dans le représentant de Jésus Christ un mélange d'homme et de Dieu. Les jours qui suivirent, Mgr. fut occupé à recevoir les catholiques de l'endroit.

Le dimanche, premier août, à cinq heures du matin, on fit prévenir Mgr. que le gouverneur Laird était arrivé. Malgré l'heure matinale, Sa Grandeur se rendit immédiatement au fort pour rencontrer Son Excellence. Après avoir parlé pendant quelque temps des intérêts des sauvages, Mr. Laird manifesta à Mgr. le désir de visiter la mission. Malheureusement le Rév. P. Paquette prévenu trop tard ne put avertir les catholiques qui avaient promis de faire au gouverneur une réception digne du représentant de notre Très-Gracieuse Souveraine. Ce même jour à neuf heures, messe solennelle et communion générale, Mgr. devait donner la confirmation : quelques instants avant la cérémonie, il rappelait aux futurs confirmés que Dieu en les appelant au saint baptême, ne leur avait pas tout donné, sa bonté leur réservait un autre bienfait qui est la grâce de la confirmation, puis esquissant à grand trait la nature et les effets de ce sacrement Sa Grandeur leur en montra la nécessité :

"Par le baptême le chrétien prend "l'engagement de suivre Jésus-"Christ et de marcher sous son "drapeau ; il faudra donc combat-"tre le monde pervers, dont les "maximes et les exemples sont en "opposition avec les maximes et les "exemples de Jésus Christ ; le dan-"ger se trouve sous chacun de "ses pas, le mal vient à lui sous "toutes les formes, conversations et "divertissements......A cette guerre "qui vient de l'extérieur il faut "ajouter la sollicitude de ces guer-"res intérieures non moins dange-"reuses : ces combats, mes enfants, "personne n'en est exempt, mais "ayez confiance, la bonté de Dieu "ne vous laissera pas affronter tant "d'ennemis sans vous prévenir de "sa grâce que vous allez recevoir "abondante dans le sacrement de "confirmation. Dans les moments "difficiles et ils sont nombreux "dans la vie du chrétien, vous vous "souviendrez de votre confirmation "et vous vous direz : pourquoi me "décourager ? je puis tout dans la "force divine que j'ai reçue."

Cette allocution si pleine de zèle et de tendresse fut suivie de la confirmation qui s'accomplit au milieu du recueillement : vingt trois sauvages furent enrolés dans l'armée du Christ. Le dimanche suivant eurent lieu la bénédiction de la chapelle et le baptême d'une cloche pesant cent cinquante deux livres qui avait été donnée par Messieurs Henri d'Eschambault, Alexandre Dusson, Edouard Cadotte et Moise Sahys. Avant la cérémonie Monseigneur avait fait compliment aux donateurs de la délicatesse et de la générosité avec laquelle ils avaient interprété le désir de leur pasteur en donnant une deuxième cloche ; il rappela aux fidèles les différentes significations de la cloche dont il dépeignit éloquemment le rôle et la mission surnaturels, ses harmonies tantôt avec le ciel tantôt avec la terre. Quelle n'est pas sa puissance en effet ? Elle instruit, elle charme, elle émeut parfois même elle convertit......elle chante la régénération du nouveau né, l'union de jeunes époux, elle sonne l'heure du viatique, elle pleure aux funérailles des morts, elle annonce tantôt la joie tantôt la peine mais toujours l'espérance.

La bénédiction terminée, le bronze devenu sacré fut mis en branle par le Vénérable Prélat, et puis par les parrains et marraines qui étaient Mr. et Mde Bélanger, M. H. D'Eschambault, Mademoiselle Eugénie Michaud, Mr. et Mde. E. Cadotte, M. et Mde. Dusson, M. et Mde M. Sahys. Et maintenant que du haut du clocher il porte jusqu'aux extrémités de notre isle ses fortes et imposantes symphonies, et placé comme vedette dans sa tour aérienne, puisse ce haut ministre des choses saintes, cette sentinelle avancée de la prière veiller sur le Cumberland, en écarter les embûches de l'ennemi l'assaut des ouragans et le mettre à l'abri de tout malheur.

Monseigneur Grandin est parti de Cumberland le douze août, son court passage au milieu de nous ne vit déjà plus qu'à l'état de souvenir mais c'est un souvenir qui restera toujours gravé dans nos cœurs.

Cumberland 13 Août 1880.

Nouvelles Locales

—Le temps semble s'être remis au beau.

—Votez pour M. Scott, et faites voter vos amis.

—Demain la nomination ; vendredi, le 10 votation.

—Voulez-vous avoir le pont de St. Boniface, votez pour M Scott.

—Voulez-vous tuer le pont pour toujours, votez pour M. Smith.

—Cette après midi à 2 heures réunion du Conseil Universitaire.

—M. Scott a été par le passé l'ami dévoué de notre parti ; il le sera à l'avenir.

—MM. Kittson et Frs. Gingras, de St. Boniface, sont partis lundi pour St. Paul, Minn., en voyage de plaisir.

—M. Philipps, ci-devant du bureau du chemin de fer à St.-Boniface, est parti le 25 Août dernier comme assistant de M. Lippé, arpenteur.

—L'élection fédérale qui vient d'avoir lieu à Toronto a été emportée par M. Beatty, candidat conservateur. C'est un exemple à suivre pour Selkirk.

—M. Smith est l'ennemi du gouvernement actuel ; il ne peut rien faire pour nous quand même il le voudrait. M. Scott est l'ami de Sir John.

—La convocation des gradués a eu lieu jeudi dernier après midi à 2 heures : MM. Cowan, M. D. Bain et Biggs ont été élus membres du Conseil.

—Mercredi 25 Aout un employé du train de ballast, nommé Victor Charette, de St. Pie, s'est fait affreusement mutiler entre les stations de Dufrost et Otterburne, et a expiré avant de recevoir des secours.

—La rentrée des élèves au collège et au couvent a eu lieu hier soir. Ce matin, la messe du St. Esprit et devant le T. SS. Sacrement a été dite par Sa Grace Mgr. Taché à la Cathédrale.

—Il y a eu mardi soir à l'Hôtel de Ville expositions des produits destinés aux Exhibitions de Montréal et de Toronto. MM. Decazes, de Winnipeg, V Mager et Marston de St. Boniface, et Sénécal de la Baie St. Paul ont exposé des produits qui ont attiré l'admiration. M. Begg part demain avec les articles pour Montréal.

DEMANDES DE LICENCES

Winnipeg—Hôtel, James Naismith. Transport Duncan Sinclair et R. C. Jardine, H. S. Despars, Epicier, West Lynne.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 2 Septembre, 1880.

PERDU !

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jerome Falcon de la Pointe de Chênes ; l'autre est rouge foncé, agé de deux ans, égaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au soussigné sera libéralement récompensé.

A. S. MALLOCH,

St. Boniface, 25 Août 1880.



AVIS.

A TOUS CEUX QUE LA CHOSE PEUT CONCERNER :

Prénez avis que, le at après le deuxième jour du mois de Septembre, A.D. 1880, le Bureau d'Enrégistrement dans et pour le Comté de Morris, situé, dans la Ville d'Emerson sera ouvert pour les fins d'enrégistrement.

L. SHERWOOD,
Inspecteur des Bureaux d'Enregistrement.
Winnipeg, 2 Septembre, 1880.



Departement des Chemins de Fer et Canaux.

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées et séparées endossées "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, près de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEAD,
Agent,
Dépt. des chem. de fer et canaux.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Canadien.

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

Le Soussigné recevra des soumissions endossées "Soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour la construction à Emerson d'un Hangard de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir des blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et après le 2 septembre prochain.

Par Ordre,
COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. de fer P. C.,
Winnipeg 26 Aout 1880



Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS

adressées au soussigné seront reçues au bureau des sauvages, à Winnipeg jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 4 SEPTEMBRE 1880.

Pour l'érection d'une Maison d'Ecole à North St. Peter, Réserve des Sauvages, suivant les plans et devis que l'on peut voir aux Bureaux des Sauvages à Winnipeg et au Fort de Pierres.

On n'accepte nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

25 Août, 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Département des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

MIDI LE 10e JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Département des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

DES SOUMISSIONS CACHETEES

Endossées "soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigné seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'élargissement et le creusement de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extrémité de la rue Logan,

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côté du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque égal à cinq par cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de completer le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux ; mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat.

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
30 Août 1880.

COMTE DE SELKIRK.

Aux Electeurs du Comté de Selkirk:—

MESSIEURS—Lorsque je vous fis connaître par la voie des journaux, mon intention de devenir candidat à l'élection qui doit avoir lieu bientôt, le parti libéral conservateur auquel j'ai été associé depuis ma jeunesse, était menacé de dissension et désunion, dans ce Comté du moins ; et, par le besoin d'entente nous étions en danger de perdre l'élection. Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui, qu'après plusieurs réunions convoquées à cette fin, l'entente la plus parfaite a été rétablie, le parti libéral conservateur est maintenant uni, et j'ai eu l'honneur d'avoir été choisi pour être le Porte étendard du parti à l'élection qui devra commencer par l'appel nominal, le 3 septembre prochain.

La victoire sera doublement précieuse pour nous, puis que nous serons unis au bureau de votation. Le mécontentement est maintenant disparu, il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre tous ensemble pour assurer notre succès. Nous ne craignons ni le danger ni la défaite.

THOMAS SCOTT.

Winnipeg 25 Aout 1880

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie, Argenterie Plaquée, Cuillères et Fourchettes, Rasoirs, Fer, Huile de Charbon, Lampes et Lanternes, Planches à tuyauter, Clochettes pour Sleighs, Ficelle, Ligneux, Outils de Menuisier, Peintures, Fer à repasser, Huiles, Térébentine, Vernis, Vitre, Mastic, Câble, Etoupe, Toile à emballer, Courroies de cuir, Cuir, Fourches à foin, Fourches à fumier, Manches, Bêches, Casseroles en faïence, Pelles à grain, Faulx, Crochets, Pics, Défrichoir, Grattes, Tarrières pour la terre, Haches, Scies,

Limes, Serrures, Pentures, Bolts, Etrilles, Brosses, Moulins à Café, Patins, Vernis à tuyaux, Cirage, Balances, Cribles, Teintures, Piéges, Fil de laiton, Fusils, 1ère qualité, Poudre, Plomb, Cartouches, Boites, Collets à chien, Hameçons, Pompes, Tuyaux de plomb, Tuyaux de fer, Boyaux (hose), Lavoirs, Couchettes de fer, Pelles, Chaudrons, Joug à bœufs, Fer, Acier, Enclumes, Vis, Marteaux, Fer à cheval, Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine, Poêles, Poêles de salon, Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1n

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis ou du Canada par la malle sur reçu du prix haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge,

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-TOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, ed poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et préviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été guéris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.



Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.	8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepté dimanche 8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement	7:30am		1:30 am

RETOUR.

Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche	11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche		De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.	5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem. 2:30pm		8:15pm	7:10pm

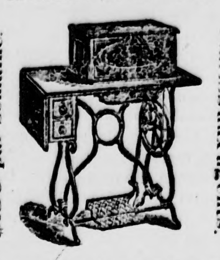
L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Exprès *via* Fergus Falls à 4.45 hrs de l'avant midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.



A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons donnés aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille,"

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouveller souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions libérales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A.A. C. LaRiviere - Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

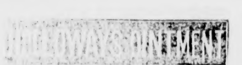


Ce Grand Remède est au [illegible] des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des [illegible] n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.



Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,



La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, il n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879 1f